DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Projet : « 2023 – CCAS de Loon-Plage – Accompagnement global, individualisé et renforcé des publics du PLIE résidant sur un territoire adhérant au PLIE de Dunkerque ».

Date de convocation :
Le 07 décembre 2022

Date d'affichage :
Le 07 décembre 2022

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 3

Date de publication :
Le 07 décembre 2022

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
L.DEBREYNE			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
22 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture
059-265903591-20221221-DEL2022-30-DE
Date de télétransmission : 30/12/2022
Date de réception préfecture : 30/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON – PLAGE

SEANCE DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2022

Étaient présent(e)s :
- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Ludivine DEBREYNE, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.
- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :
- Mrs Eric ROMMEL, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé :
- Mme Annie VANSTEENKESTE.
- Vincent JEANNEKIN.

Dans le cadre de ses actions d'insertion professionnelle, le C.C.A.S. a mis en place un certain nombre de dispositifs d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi, en partenariat avec l'Association « Entreprendre Ensemble » et le « PLIE de Dunkerque ».
Il a ainsi obtenu une reconnaissance « Antenne de proximité du PLIE du Dunkerquois » lui permettant d'obtenir, via « Entreprendre Ensemble », un financement de TERRI' MOUV INCLUSION dans le cadre du FSE+ et d'autres co-financeurs publics (PLIE, Département, CUD…) pouvant couvrir, au maximum, 80% du coût du poste « coordination insertion professionnelle » concernant le projet **« 2023 – CCAS de Loon-Plage – Accompagnement global, individualisé et renforcé des publics du PLIE résidant sur un territoire adhérant au PLIE de Dunkerque ».**

Il est proposé aux administrateurs d'approuver que la participation de TERRI' MOUV INCLUSION dans le cadre du FSE+, à titre prévisionnel, sera de 80% du montant du forfait figurant dans le futur appel à projet pour l'année 2023.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LOON-PLAGE
CCAS